



L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE : FORMATIONS, SPECIFICITES ET METIERS

LES MISSIONS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE TECHNIQUE

- 1 Assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue
- 2 Participer à l'animation et au développement des territoires
- 3 Contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes
- 4 Contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires
- 5 Participer à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants

A noter que le **Pacte d'orientation pour le renouvellement des générations en agriculture**¹ présenté par le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire en décembre 2023 propose d'inscrire dans la loi la reconnaissance d'une **sixième mission** de l'enseignement technique agricole. Cette mission consacrera son rôle déterminant dans la réponse aux enjeux du **renouvellement des générations et aux besoins en emploi**, ainsi que dans le développement de connaissances et compétences en matière de **transitions agroécologique et climatique**.

¹ <https://agriculture.gouv.fr/marc-fesneau-presente-le-pacte-dorientation-pour-le-renouvellement-des-generations-en-agriculture>

1. UN LARGE EVENTAIL DE FORMATIONS

L'enseignement agricole dispense des **formations générales, technologiques et professionnelles** avec pour dénominateur commun **le vivant**, en contact avec **la nature ou les personnes**. Ces formations, **de la 4^{ème} au doctorat**, offrent des débouchés dans une **large palette de métiers** : les métiers des filières agricoles et agroalimentaires, les métiers de la filière forêt-bois, les métiers liés à la préservation et la mise en valeur des milieux naturels, les vétérinaires, l'entretien et la création d'aménagements paysagers, les services aux personnes âgées ou à la petite enfance en milieu rural, les services dans les territoires : tourisme, animation, communication, commerce et vente...

L'enseignement agricole regroupe l'enseignement technique agricole (jusqu'au bac ou BTSA) et l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage.

Les domaines de formation sont variés :



Production agricole, forestière, aquacole et des produits de la mer



Transformation et commercialisation de ces productions



Industrie agroalimentaire et alimentation, industries liées à l'agriculture



Santé et protection animale et végétale, hygiène, qualité et sécurité de l'alimentation



Aménagement, développement, gestion et protection de l'espace rural, de la forêt, de l'eau, des milieux naturels et du paysage

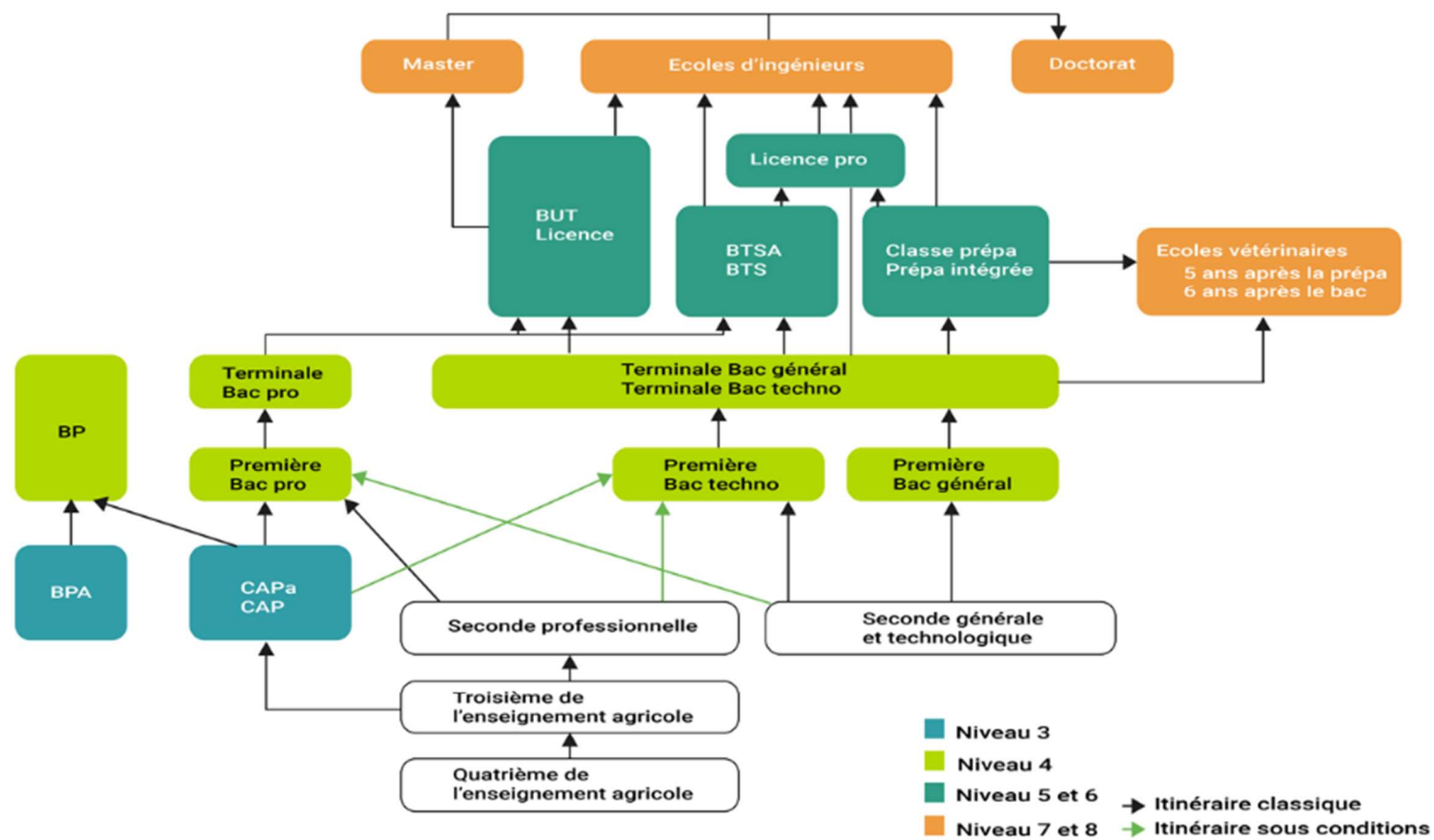


Service aux personnes et aux territoires

L'enseignement agricole a investi de longue date dans toutes les voies de formation : **voie scolaire, apprentissage et formation continue**. Elles sont souvent proposées sur un même site, ce qui offre des possibilités de croisement et de parcours variés.

Pour plus d'informations sur le système éducatif agricole, les diplômes et les projets éducatifs, voir le site <https://chlorofil.fr/>.

Les formations de l'enseignement agricole

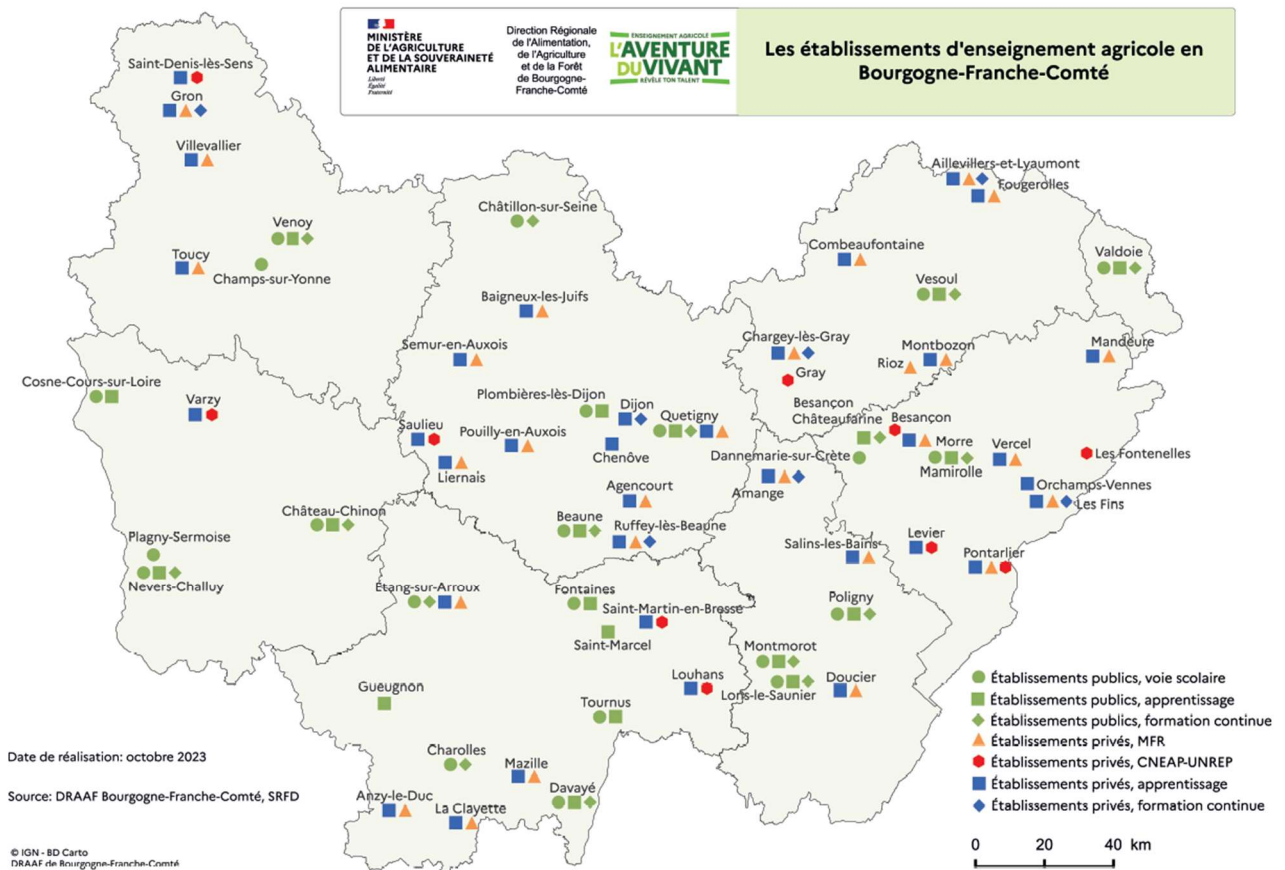


2. LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET LES EFFECTIFS

Présent sur l'ensemble du territoire, **l'enseignement agricole technique** forme des élèves, étudiants et apprentis de la 4^{ème} au BTS au sein de près de **800 établissements publics et privés au niveau national, et 52 au niveau de la région Bourgogne-Franche-Comté**. L'équivalent du rectorat dans les régions est la **Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)**. Au sein de cette direction, le Service Régional de la Formation et du Développement (SRFD) est le service technique en charge de l'enseignement agricole.

Il existe **plusieurs familles de l'enseignement agricole technique** :

- **Les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA)**, qui ont une composition originale en regroupant des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel, des centres de formation d'apprentis (CFA), des centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA), des exploitations agricoles, des ateliers technologiques et des centres équestres à vocation pédagogique ainsi que des lieux de ventes des produits issus des exploitations: 16 EPLEFPA en Bourgogne-Franche-Comté (<https://educagri.fr/>, et pour la région Bourgogne-Franche-Comté, <https://lescampusduvivant.fr/>).
- **Les lycées du réseau CNEAP**, composante agricole de l'enseignement catholique, sous contrat avec le ministère de l'agriculture: 9 lycées du CNEAP en Bourgogne-Franche-Comté (<https://bourgogne-franche-comte.cneap.fr/>).
- **Les établissements agricoles privés laïques affiliés à l'UNREP** sous contrat avec le ministère de l'agriculture : 1 établissement dans la région : <http://www.saintecolombeformations.fr>.
- **Les Maisons familiales rurales (MFR)** sous contrat avec l'État, établissements scolaires sous statut associatif : 26 MFR en Bourgogne-Franche-Comté (<https://www.mfr-bfc.fr/>).



En 2023-2024, les établissements de l'enseignement agricole ont formé 215 000 élèves, étudiants et apprentis dans l'enseignement technique et supérieur au niveau national et plus de 13 000 au niveau de la région Bourgogne-Franche-Comté.

En 2023-2024, les effectifs de l'enseignement agricole technique dans la région sont de :

- **9805 élèves et étudiants en formation initiale scolaire** du niveau 3 (BPA/CAPA) et collège au niveau 5 (BTS / BTSA). Un peu plus de la moitié sont scolarisés dans les établissements publics. Les 26 MFR dispensent un enseignement par **alternance sous statut scolaire** (« rythme approprié », une des particularités de l'enseignement agricole), caractérisé par d'importantes périodes de stage en entreprise, à près de 30 % des élèves. Les 10 lycées privés forment environ 18 % de ces élèves.
- **3 476 apprentis** du niveau 3 (BPA/CAPA) aux niveaux 5 (BTS / BTSA) et 6 (Licence professionnelle). L'apprentissage, qui connaît une dynamique forte de ses effectifs depuis la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » de 2018, est majoritairement proposé par les établissements publics.
- **845 000 heures stagiaires** dispensées en formation continue, par le réseau régional des CFPPA.

L'enseignement agricole technique se caractérise par la présence quasi-systématique **d'internats** dans les établissements : 56 % des élèves de la 4e au bac sont internes. Les établissements d'enseignement agricole ont fait de l'internat un atout et un facteur d'attractivité, en mettant en avant le rôle qu'il joue dans la construction de l'individu et son intégration sociale. Les établissements offrent une vie riche en projets et en actions citoyennes, culturelles et sportives, développant ainsi un sentiment plus important d'appartenance et de bien-être dans l'établissement.

L'enseignement supérieur comprend un réseau de 16 établissements agronomique, vétérinaire et de paysage, dont 10 publics. Il assure la formation d'ingénieurs agronomes, de vétérinaires et de paysagistes mais offre aussi une palette de formations en licence, master et doctorat et en formation continue. Il forme également des cadres supérieurs techniques du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt ainsi que les professeurs de l'enseignement technique public. La région Bourgogne-Franche-Comté compte un établissement d'enseignement supérieur agricole et agro-alimentaire (Institut Agro Dijon).

3. DE BONS RESULTATS AUX EXAMENS ET TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE²

Trois possibilités sont offertes aux candidats pour acquérir leurs diplômes :

- la voie des examens, empruntée par 90 % des diplômés, majoritairement des élèves et des apprentis ;
- l'acquisition d'unités capitalisables, choisie par environ 10 % des diplômés et destinée aux adultes et aux apprentis;
- la validation des acquis de l'expérience, qui a concerné moins de 1 % des diplômés.

Les diplômes de l'enseignement agricole présentent de **très bons taux de réussite aux examens et d'excellents taux d'insertion professionnelle**. Pour la quasi-totalité des diplômes délivrés, le taux de réussite à l'examen au niveau national est **supérieur à 80 %** depuis 2011, avec néanmoins des différences selon les diplômes et le statut des candidats.

² Sources : Enquêtes sur le cheminement scolaire et professionnel des diplômés, Institut Agro Dijon (Eduter) MASA/DGER : diplômés du CAPA en 2019 interrogés en 2022, diplômés du bac pro en 2018 interrogés en 2021 et diplômés du BTSA en 2016 interrogés en 2018.

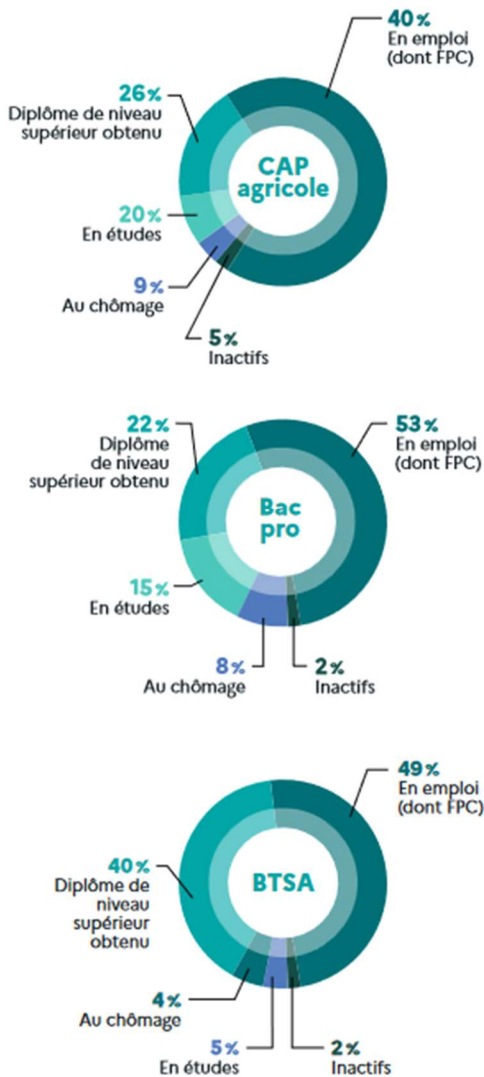
Taux de réussite aux examens de l'enseignement agricole en 2024	Bourgogne-Franche-Comté	National
CAPa	84,5%	95,3%
Bac techno	98,5%	97,3%
Bac pro	85%	88,4%
BTSA	85,1%	77,4%

L'enseignement agricole technique se distingue par des **taux d'insertion professionnelle élevés**, qui dépendent de plusieurs facteurs que sont le **niveau du diplôme obtenu, la spécialité de formation, le genre et la voie de formation**.

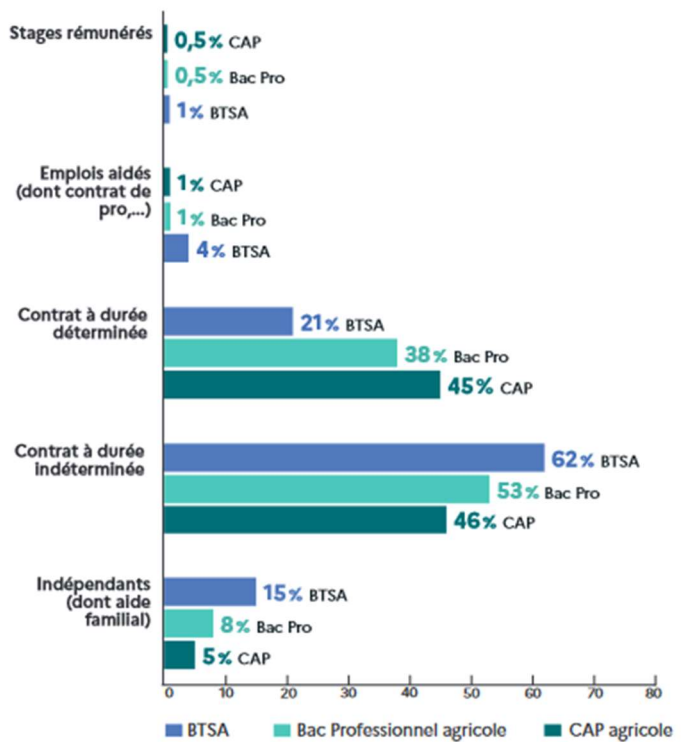
Chiffres nationaux d'insertion professionnelle

Source : [Portrait de l'enseignement agricole - édition 2024](#)

SITUATION DES DIPLÔMÉS TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME



STATUT D'EMPLOI DES DIPLÔMÉS TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME



TAUX NET D'EMPLOI TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

	Femme	Homme	Total
CAP agricole	81%	81%	80,7%
Bac Professionnel agricole	84%	91%	87,3%
BTSA	88%	95%	92,3%

4. UN SYSTEME EDUCATIF SPECIFIQUE ENTRE ANCRAGE TERRITORIAL ET OUVERTURE A L'INTERNATIONAL

Les établissements de l'enseignement agricole associent à la fois un appareil de formation et d'éducation et un outil d'application sur le terrain des politiques publiques portées par le ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, notamment la **transition agroécologique, la politique de l'alimentation et le défi du renouvellement des générations en agriculture**. C'est la connexion entre les deux qui est une force originale, constitutive de cette identité. Ce système éducatif s'appuie sur des **relations nourries avec les secteurs professionnels et avec les territoires**. C'est un point fondamental, dans lequel il puise une part importante de légitimité.

4.1. Le plan « Enseigner à Produire Autrement, pour les transitions et l'agroécologie », un atout pour les territoires

Dans le cadre de leur mission d'animation et de développement des territoires et de ce plan, les établissements d'enseignement agricole développent les compétences professionnelles et citoyennes des apprenants afin qu'ils soient acteurs des réponses à apporter aux transitions alimentaires, agro-écologiques et, plus largement, à toutes les transitions indispensables pour inventer un nouveau modèle agricole, en lien avec les acteurs du monde agricole, les collectivités territoriales, les organismes de recherche et les associations.

En parallèle, les référentiels des diplômes continuent d'être rénovés pour intégrer les enjeux des transitions, de l'agroécologie et du bien-être animal. Les équipes éducatives et pédagogiques sont accompagnées et formées aux référentiels rénovés.

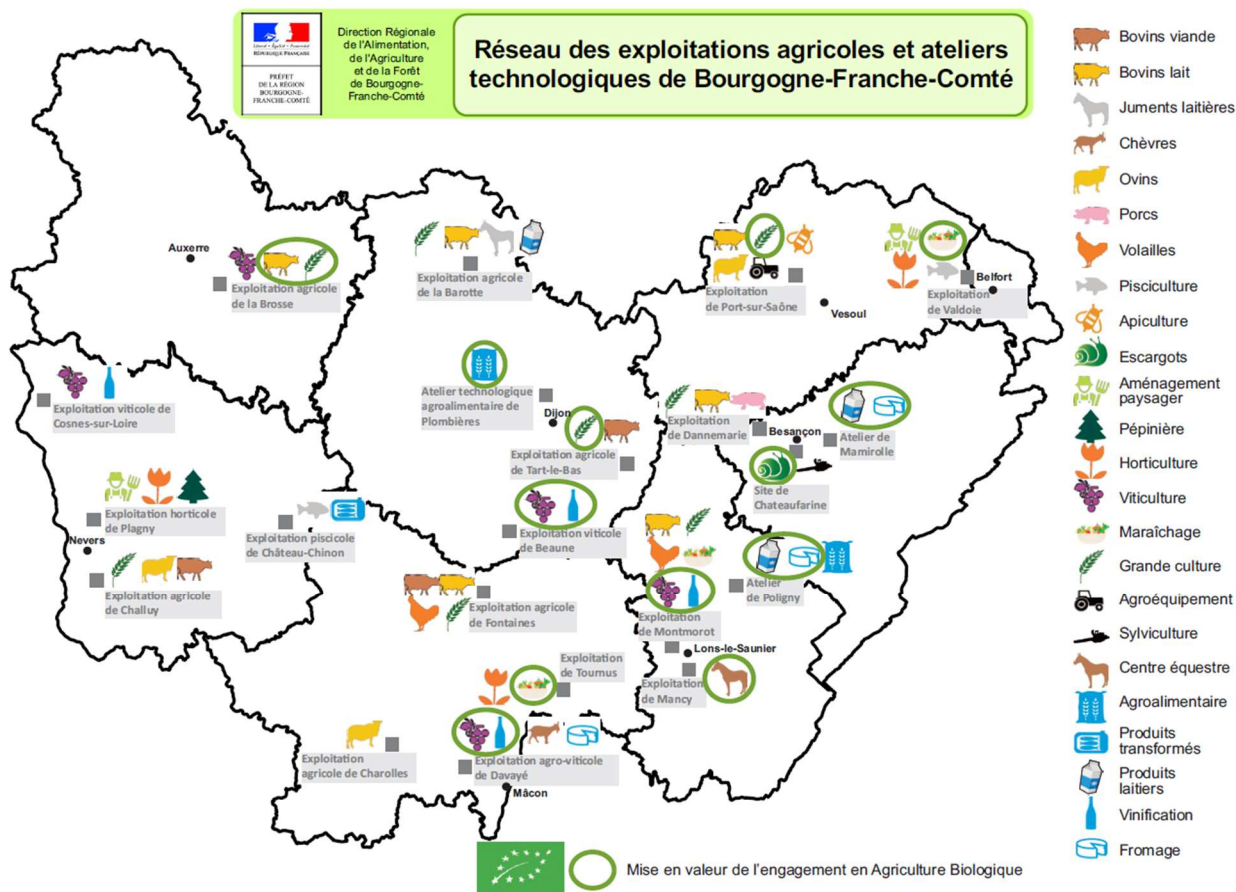
Enfin, les établissements renforcent l'écoute des besoins des professionnels et du territoire. Ils sont fortement incités à construire des partenariats structurants pour activer à la fois le repérage et l'essaimage de pratiques innovantes chez leurs partenaires, notamment à travers le cycle d'événements des « Printemps des Transitions » organisés chaque année dans les établissements.

4.2. Des exploitations et des ateliers technologiques au service des transitions agroécologiques

Les exploitations agricoles et ateliers technologiques des établissements d'enseignement agricole assurent trois fonctions, indissociables et complémentaires :

- ils permettent de former en situation réelle les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires ;
- ils contribuent au développement des territoires par leur rôle de démonstration vis-à-vis des professionnels ;
- ils participent à la mise en œuvre des politiques publiques grâce à l'innovation et l'expérimentation.

Les exploitations agricoles et ateliers technologiques sont des lieux privilégiés pour l'acquisition de compétences professionnelles, l'apprentissage du travail en équipe et le développement personnel. Mini-stages, travaux pratiques, suivi d'expérimentations et mise en œuvre de projets sont autant d'activités qui permettent la construction des savoirs et savoir-faire. Les exploitations agricoles et ateliers technologiques transforment aussi leurs systèmes de production pour répondre aux enjeux des transitions.



4.3. Des activités sportives et culturelles pour le développement personnel des jeunes

L'insertion sociale des jeunes et des adultes en formation fait partie intégrante des missions de l'enseignement agricole. Il s'agit ainsi de promouvoir la prise de responsabilités et des valeurs telles que la rencontre de l'autre et le dépassement de soi. L'éducation physique et sportive va au-delà du seul enseignement obligatoire. L'ensemble de la communauté éducative s'emploie à faire vivre les associations sportives, les enseignements au choix des élèves et les sections sportives.

L'éducation sociale, artistique et culturelle est, quant à elle, mise en œuvre au travers d'un enseignement obligatoire spécifique, l'éducation socioculturelle, mais également d'activités d'animation sur les autres temps de vie scolaire. Les objectifs sont nombreux : permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances, de rencontrer des artistes et des œuvres et de développer des pratiques artistiques en partenariat avec des professionnels de la culture.

En outre, les établissements de l'enseignement agricole participent à l'inclusion scolaire des jeunes à besoins éducatifs particuliers.

4.4. De futurs professionnels ouverts à l'international

L'enseignement agricole forme de futurs professionnels ouverts à l'Europe et au monde, conscients des enjeux internationaux et qui s'adaptent à un monde en évolution. Les élèves et étudiants sont ainsi encouragés à partir à l'étranger au moins une fois au cours de leur scolarité afin d'apporter une dimension européenne ou internationale à leur formation. Être confronté à une autre culture constitue un enrichissement du point de vue humain, culturel et linguistique. En outre, ces mobilités permettent l'acquisition ou le renforcement de compétences professionnelles pour une meilleure employabilité.

Les 1 052 projets Erasmus+ (partenariats et mobilités) réalisés au niveau national par les établissements agricoles durant la précédente période du programme entre 2014 et 2020 témoignent de la forte dynamique européenne de l'enseignement agricole. Elle se poursuit dans la

nouvelle programmation 2021-2027 avec des thématiques prioritaires qui répondent aux enjeux majeurs de l'enseignement agricole : l'inclusion, la transition écologique, la transformation numérique et l'apprentissage de la citoyenneté européenne.

Pour l'enseignement agricole technique en Bourgogne-Franche-Comté, sont enregistrés pour 2024-2025 : 359 projets de mobilités individuelles apprenants, 50 projets de mobilités collectives apprenants et 124 projets de mobilités individuelles de personnels (UE et hors UE).

5. UN LIEN ETROIT ENTRE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, ET AVEC LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

5.1. Les classes agro véto post BTSA et BTS

À compter de 2024, un nouveau parcours simplifié, sécurisé et facilité est mis en œuvre dans le cadre des concours communs d'accès aux écoles nationales agronomiques et vétérinaires pour les étudiants ou apprentis en BTSA-BTS-BTSM qui souhaitent devenir ingénieur agronome ou vétérinaire. Avant de rejoindre définitivement les écoles nationales d'agronomie ou vétérinaires, les lauréats de la voie "BTSA et BTS" des concours communs suivront une année de "classe agro véto post BTSA et BTS", dispensée dans une classe à effectif réduit dans un lycée. Ces classes seront chacune composées d'une section "ingénieur agronome" et d'une section "vétérinaire" en fonction du concours commun réussi. La réussite de cette formation propédeutique d'un an conditionne l'entrée définitive en école nationale agronomique ou vétérinaire.

5.2. Le dispositif Agro Smart Campus de Bourgogne-Franche-Comté, une passerelle entre l'enseignement technique agricole et l'enseignement supérieur agronomique et agroalimentaire³ :

Ce dispositif, porté par l'Institut Agro Dijon, la DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté et l'Institut de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), vise à :

- Favoriser la circulation des connaissances et des expérimentations entre les différents acteurs agricoles, agronomiques et agroalimentaires institutionnels de la région, au moyen par exemple de l'organisation de journées de visites associant ces différents acteurs, comme la visite de la plateforme CA-SYS sur l'agroécologie à Bretenière (Côte d'Or), qui s'est tenue le 26 septembre 2024, ou les journées de découverte des métiers de la science et de l'alimentation à Poligny (Jura) des 14 et 15 novembre 2024.
- Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur agronomique et agroalimentaire aux apprenants de l'enseignement technique agricole de Bourgogne-Franche-Comté. Au travers du dispositif **ParéPour**, l'Institut Agro Dijon accompagne plusieurs dizaines d'étudiants durant leurs 2 années de BTS A en vue de leur réussite au concours apprentissage leur permettant d'accéder à l'une des écoles proposant cette voie de formation d'ingénieurs

5.3. Implication de l'enseignement agricole technique dans les activités de recherche et innovation

L'enseignement agricole intervient dans les activités de développement, d'expérimentation et d'innovation dans l'ensemble des filières professionnelles notamment agricoles et agroalimentaires. Il participe ainsi à la production de résultats opérationnels qui seront partagés avec les apprenants et les professionnels du secteur dans chaque territoire.

Le ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt met en œuvre des dispositifs pour faciliter la participation des établissements à des projets de développement en partenariat, comme l'attribution de postes d'ingénieur ou la mobilisation d'enseignants et

³ <https://agrosmartcampus.institut-agro-dijon.fr/>

formateurs chargés de coordonner ou de monter un projet de territoire. Une réelle impulsion est ainsi donnée pour que se poursuive et s'amplifie ce mouvement de fond autour des transitions, attendu dans la stratégie nationale de l'enseignement agricole « Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie ».

6. POUR ALLER PLUS LOIN : DES RESSOURCES SUR LES METIERS ET LES FORMATIONS

Les sites internet suivants contiennent des ressources utiles sur les métiers auxquels forment les établissements de l'enseignement agricole et les formations existant dans les établissements :

- Le site du [ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt](https://agriculture.gouv.fr/metiers-et-formations) : <https://agriculture.gouv.fr/metiers-et-formations>
- Le site de [l'Aventure du Vivant](#). La tournée du [camion « L'Aventure du vivant »](#), pensé pour faire découvrir la diversité des métiers et des formations du vivant, devrait reprendre sur l'année scolaire 2024-2025, avec un passage en Bourgogne-Franche-Comté (dates et étapes à confirmer). Guidés par des animateurs dynamiques, les jeunes et le grand public peuvent s'initier à la conduite de machines agricoles grâce à un simulateur professionnel, découvrir différents métiers avec des casques de réalité virtuelle, ou encore participer à des quizz, des jeux et des ateliers. Des jeunes lycéens viennent aussi échanger et présenter leurs formations aux visiteurs. Au 1^{er} semestre 2024, le camion « L'Aventure du vivant » était passé à Châtillon-sur-Seine (21), Dole (39) et Mâcon (71).
- Le site de [l'Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture \(ANEFA\) Bourgogne-Franche-Comté](#). L'ANEFA BFC met en œuvre des actions sur le territoire, dont les objectifs sont de promouvoir les métiers et les formations en agriculture, viticulture, forêt et paysage, de développer l'emploi et d'informer sur les besoins en recrutement de salariés. L'ANEFA Bourgogne-Franche-Comté et ses partenaires ont lancé le site ["Mon Job, c'est le Vivant !"](#), une campagne pour mieux comprendre les opportunités offertes par le secteur agricole, avec Diverses informations sur les métiers de l'agriculture, de la viticulture, de la forêt et du paysage, avec des témoignages vidéos de professionnels.
- Le site [L'agro recrute](#), développé par les Réseau des Associations régionales des industries alimentaires (ARIA) de France, qui répertorie offres d'emplois et présentations vidéos de métiers dans le secteur agroalimentaire.
- [EMFOR](#) propose une cartographie dynamique des formations existantes dans l'enseignement agricole en Bourgogne-Franche-Comté. La recherche des lieux de formation se fait au travers de l'intitulé du diplôme.